

Ville de Montréal

## Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,  
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

[montreal.ca/sujets/commissions-permanentes](http://montreal.ca/sujets/commissions-permanentes)

## Commission permanente sur l'examen des contrats

### La Commission :

#### Présidence

M. Dominic Perri

Arrondissement de Saint-Léonard

#### Vice-présidences

Mme Paola Hawa

Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Mme Valérie Patreau

Arrondissement d'Outremont

#### Membres

Mme Caroline Braun

Arrondissement d'Outremont

Mme Julie Brisebois

Village de Senneville

Mme Daphney Colin

Arrondissement de

Rivière-des-Prairies-

Pointe-aux-Trembles

Mme Nathalie Goulet

Arrondissement d'Ahuntsic-

Cartierville

M. Enrique Machado

Arrondissement de Verdun

Mme Micheline Rouleau

Arrondissement de Lachine

M. Sylvain Ouellet

Arrondissement de Villeray-

Saint-Michel-Parc-Extension

Mme Stéphanie Valenzuela

Arrondissement de Côte-des-Neiges-

Notre-Dame-de-Grâce

Le 16 juin 2022

### Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres

Mandat SMCE227231034

**Accorder un contrat à Aménagement De Sousa - 4042077 Canada inc., pour des travaux de conduite d'eau principale et secondaire (reconstruction et réhabilitation), de voirie, d'éclairage, de feux de circulation et d'utilités publiques (CSEM, Bell) dans le boulevard Henri-Bourassa du boulevard Pitfield à l'avenue Félix-Leclerc dans l'arrondissement de Saint-Laurent. Dépense totale de 39 575 119,55 \$ (contrat: 30 929 025,79 \$, contingences: 3 924 567,15 \$, incidences: 4 721 526,61 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 327401 - 5 soumissionnaires. Autoriser un budget de revenus et de dépenses de 555 568,99 \$, taxes incluses (contrat entente: 505 062,72 \$ + contingences: 50 506,27 \$), pour les travaux de Bell intégrés dans le projet de la Ville et qui sont remboursables par Bell en vertu de l'entente.**

ORIGINAL SIGNÉ

\_\_\_\_\_  
Dominic Perri  
Président

ORIGINAL SIGNÉ

\_\_\_\_\_  
Myriam Laforce  
Secrétaire recherchiste

## Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats (CEC) s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations à ce processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

## Mandat SMCE227231034

*Accorder un contrat à Aménagement De Sousa - 4042077 Canada inc., pour des travaux de conduite d'eau principale et secondaire (reconstruction et réhabilitation), de voirie, d'éclairage, de feux de circulation et d'utilités publiques (CSEM, Bell) dans le boulevard Henri-Bourassa du boulevard Pitfield à l'avenue Félix-Leclerc dans l'arrondissement de Saint-Laurent. Dépense totale de 39 575 119,55 \$ (contrat: 30 929 025,79 \$, contingences: 3 924 567,15 \$, incidences: 4 721 526,61 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 327401 - 5 soumissionnaires. Autoriser un budget de revenus et de dépenses de 555 568,99 \$, taxes incluses (contrat entente: 505 062,72 \$ + contingences : 50 506,27 \$), pour les travaux de Bell intégrés dans le projet de la Ville et qui sont remboursables par Bell en vertu de l'entente.*

À sa séance du 25 mai 2022, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

- *Contrat de plus de 10 M\$.*

Le 1er juin 2022, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence.

Au cours de cette séance, les responsables du Service des infrastructures du réseau routier (SIRR) ont présenté les différentes étapes franchies et ont répondu aux questions des commissaires concernant ce contrat, qui porte sur des travaux de reconstruction et de réhabilitation de conduites d'eau principales et secondaires, et sur des travaux de voirie, d'éclairage, de feux de circulation et d'utilités publiques dans l'arrondissement de Saint-Laurent.

Comme l'expliquent les personnes invitées, la demande d'octroi de contrat relative à ce dossier émane des besoins du Service de l'urbanisme et de la mobilité de sécuriser la circulation des piétons et des cyclistes dans le secteur par l'élargissement des trottoirs, la construction de pistes cyclables et la construction d'un nouveau système d'éclairage,

ainsi que la mise aux normes des feux de circulation. Le Service de l'eau constitue l'autre service requérant de ce projet piloté par la Direction des infrastructures au SIRR.

Après avoir décrit brièvement le projet et son contexte, les responsables du SIRR indiquent que l'appel d'offres visant ce contrat a été publié le 7 mars 2021, pour une période de 30 jours, au cours de laquelle sept addendas ont été émis. Parmi les 19 preneurs du cahier des charges, cinq ont déposé une soumission jugée conforme. La Direction des infrastructures recommande l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire, les écarts de prix entre celui proposé par l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire, de même qu'avec l'estimé réalisé par une firme externe pour la Ville, qui s'élèvent respectivement à 3,3 % et à 8,5 %, ayant été jugés acceptables.

Les commissaires ont demandé et obtenu des précisions et clarifications, entre autres, sur les raisons pour lesquelles le projet intègre la construction de bordures de granite sur plus de 6 000 mètres, un matériau coûteux si on le compare aux bordures conventionnelles. Les invités ont également été questionnés sur l'absence de clause de boni à l'appel d'offres, alors que le caractère névralgique du secteur sur le plan de la circulation et l'importance d'une réalisation rapide des travaux auraient pu le justifier. Les explications fournies ont été à la satisfaction de la Commission.

## **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service des infrastructures du réseau routier pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, en l'occurrence :*

- *Contrat de plus de 10 M\$ ;*

*Considérant les renseignements soumis aux commissaires ;*

*Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier ;*

*Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier ;*

**À l'égard du mandat SMCE227231034 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**